



DECEMBRE

N° 8 - 2000

INFORMATIONS VERNIER

L'INSERTION DES JEUNES

De nombreux jeunes rencontrent une certaine difficulté à s'insérer dans notre société où la concurrence est parfois violente et où la tolérance n'est pas toujours au rendez-vous. Il s'agit souvent d'adolescents issus de familles éclatées. Raison pour laquelle la commune soutient

les actions de plus en plus nombreuses qui se mettent en place pour soutenir ses jeunes et les aider à s'épanouir.

Le développement des associations Brico-Jeunes et Vernier sur Rock est à ce propos symptomatique de cette évolution.



Une partie de l'équipe de Vernier sur Rock

(photo Laurent Guiraud)

SOMMAIRE

Le thème

- 3 L'insertion des jeunes**
Les problèmes d'insertion de certains jeunes ne datent pas d'hier, mais ils ont pris une certaine ampleur.
De plus, les éducateurs de rue et animateurs se retrouvent confrontés parfois à des enfants d'à peine 10 ans.

Nouvelles communales

- 6** Conseil municipal
9 Fermetures de fin d'année
10 Echo des clubs d'aînés
13 Les promotions civiques ont eu lieu le 31 octobre dernier
15 Mercredis de ski

- 20** Nouveautés aux bibliothèques

Infos-quartier

- 16** AIVV : Il est revenu le temps de la choucroute
18 AICE : grande fête de l'an 2001
19 AHABAL : fête de Noël pour les enfants

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)
de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

Pompes funèbres, tél. 342 30 60

Location des locaux communaux

Mairie de Vernier, tél. 306 06 76

Centre d'entretien de Vernier

(Récupération, voirie, équipement, administration et SEVV)

Via Monnet 3, tél. 306 07 67

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

Pacte pour l'emploi (Association VIE)

Vernier Intégration Emploi

Av. des Libellules 8

Tél. 979 09 99

Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96, le matin

Route du Bois-des-Frères 30

Piscine couverte du Lignon, jusqu'au 11 mai 2001, lun 11h-13h30 et 16h30-20h30; mar-jeu-ven 9h30-13h30, 16h30-20h30; mer 9h30-20h30; sa-di 9h30-17h.

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise

Urgence, tél. 117

Poste de Blandonnet, tél. 427 93 21

Police municipale

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

Poste des Avanchets

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

Poste du Lignon

Pl. du Lignon 43, tél. 797 09 09

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Médecins

Urgence AMG, tél. 322 20 20

SOS Médecins, tél. 748 49 50

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 719 6111

urgences 719 6000

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Centre d'action sociale et de santé

Tél. 420 34 00. 8h-12h, 14h-18h.

Ch. de l'Etang 4 - 1219 Châtelaine
Permanence juridique sur rendez-vous, un mardi sur deux de 16h à 18h.
Consultation gratuite pour nourrissons le vendredi de 14h à 16h.

Antenne du Lignon, tél. 420 35 00

Av. du Lignon 78. 8h-12h, 14h-18h.

Permanence juridique sur rendez-vous, un mardi sur deux de 16h à 18h.
Consultation gratuite pour nourrissons le mardi de 15h à 17h.

Antenne des Avanchets, tél. 420 35 50

Rue du Grand-Bay 18. 8h-12h, 14h-18h.

Consultation gratuite pour nourrissons le mercredi de 15h à 17h.

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 20

9h-12h, 13h30-16h.

Permanence juridique sur rendez-vous, un mardi sur deux, de 16h à 18h.

Permanence chômage de 9h à 12h

Lundi et jeudi : Maison de quartier d'Aire-Le Lignon, 12 bis Nicolas-Bogueret.

Mardi : local AIVV, 22, rue du Village.

Mercredi : local de quartier, 8, av. des Libellules.

Vendredi : centre de quartier des Avanchets, centre commercial.

Edité par l'Administration municipale

Thème

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales

PAO - production et publicité

Malory MEX

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél. 306 06 19 - Fax 306 06 93

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier offset extra-blanc mat,
sans chlore.

Prochain numéro :

Parution 26 janvier 2001

Délai rédactionnel 5 janvier 2001

Journal tiré à 14'500 exemplaires

Les problèmes d'insertion de certains jeunes ne datent pas d'hier, mais ils ont pris une certaine ampleur. De plus, les éducateurs de rue et animateurs se retrouvent confrontés parfois à des enfants d'à peine 10 ans. Et ceux-ci ne sont pas forcément laissés à eux-mêmes par des parents kosovars, par exemple.

Situations familiales éclatées

«De manière plus globale, nous avons l'impression que notre public s'élargit. Nous avons été amené à héberger deux jeunes de 13 ans, dont plus aucun foyer d'éducation ne voulait. Il y en a pourtant une trentaine à Genève, destinés à des jeunes de 14 à 18 ans, mais ils sont tous pleins. L'un des jeunes vivait depuis à l'Auberge de jeunesse», relate Ariane Piguet, conseillère sociale au cycle des Coudriers depuis 1979 et éducatrice de rue depuis 12 ans.

«La cause première tient à des situations familiales éclatées», ajoute-t-elle.

Ce qui choque le plus Ariane Piguet, en 25 ans de carrière, «c'est l'apparition de parents qui jettent leurs enfants comme des Kleenex, notamment parmi la première génération d'enfants de toxicomanes».

N'oublions pas le nombre très élevé de demandeurs d'emploi sur le territoire communal, dont certains n'apparaissent plus dans les statistiques.

Malgré ce dur constat, Ariane Piguet reste foncièrement optimiste. «Les jeunes arrivent quasiment tous à se réinsérer. Cela prend entre 3 et 10 ans, le plus long étant pour ceux qui ont un parcours de toxicomanie».

Dans la rue

A l'origine de l'Association Brico-Jeunes, Ariane Piguet a toujours accompagné les élèves après la fin de leur scolarité obligatoire : «Je constate que les ruptures importantes surviennent souvent après le cycle d'orientation (CO)».

C'est en 1988, «suite à divers événements dramatiques qui ont mis en évidence l'extrême solitude de certains jeunes et l'absence d'adultes en

dehors des heures de bureau» qu'Ariane commence un travail de rue. Elle obtient de la direction du cycle des Coudriers un quart temps de décharge.

Elle n'avait rien à disposition. Jusqu'à ce que la commune lui mette à disposition en 1991, via la communauté des propriétaires des Avanchets, un garage à vélos. Ce dernier lui tient de bureau pour effectuer des entretiens individuels et de permanence d'accueil informelle en fin de journée.

Ariane Piguet se contentera de ce local jusqu'à ce que la ludothèque déménage et que la commune lui propose de reprendre gratuitement dès octobre 2000 les 90 m² en question.

Outre le bureau avec les permanences, elle et ses collègues ambitionnent l'ouverture prochaine d'une sorte d'espace informatique, voir de cybercafé destiné aux jeunes adultes de 17 à 30 ans.

Un des membres de Brico-Jeunes se chargerait d'initier ce lieu. Le démarrage se fera avec deux ordinateurs. Les horaires définitifs ne sont pas encore connus. Mais ce lieu devrait fonctionner en fin de journée, voire le dimanche après-midi.

Un noyau d'une vingtaine de jeunes, essentiellement des Avanchets, sont concernés par ce projet. Cela offrira ainsi à ces derniers une alternative à la brasserie du centre commercial.

Constitution de l'association

Revenons au démarrage de Brico-Jeunes (ABJ). C'est voici huit ans déjà que cette association a vu le jour. La crise arrivant et les petits boulots disparaissant, une équipe de jeunes des Avanchets réagissent et s'organisent pour tenir un stand au marché aux puces de Plainpalais avec du matériel de récupération.

La commune leur met alors à disposition une villa vide (villa «Court») vouée à la démolition. Il s'agit alors d'y entreposer le matériel. Mais divers ateliers de travail éclosent : sérigraphie, couture, musique, bois (ponçage et vitrifiage de parquets, rénovation de volets), ou encore atelier «petits boulots» (déménagements, débarras de cave, nettoyages, peintures, etc.).

L'ABJ est alors constituée, avec le soutien actif de l'éducatrice.

En avril 1994, la villa «Court» doit être démolie. La commune met alors à disposition de l'ABJ une nouvelle bâtisse, la villa «Rolli», sise à côté du Jardin Robinson de Ballexert. Divers travaux légers de rénovation y sont menés et de nouveaux ateliers apparaissent, tel que la réparation de snow-boards et la buvette, alors que d'autres disparaissent (couture et sérigraphie).

L'hébergement d'urgence y apparaît aussi. A ce jour, six jeunes (entre 20 et 30 ans) qui s'étaient retrouvés à la rue y résident ou y ont résidé. «Il s'agit souvent de jeunes en rupture de couple qui arrivent alors qu'ils viennent de perdre également leur emploi», témoigne Ariane Piguet. Ou alors de jeunes ayant été dans des squats très jeunes et qui souhaitent s'en sortir.

Signalons que depuis cette année, la commune verse un salaire à l'ABJ ce qui a permis l'engagement d'un assistant technique intervenant sur tous les problèmes de maintenance des différents lieux, ainsi que le suivi du secteur «petits boulots».

Marco Cartez, membre fondateur de l'ABJ, travaille désormais à plein temps à cette tâche.

Enfin, le jeune qui s'occupait de l'atelier graphisme a effectué une formation à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne avant d'être nommé récemment directeur de la création dans une société de graphisme. Mais il reste néanmoins actif au sein de l'ABJ. C'est lui qui va à ce propos s'investir dans le projet cyber aux Avanchets.

Conditions de vie décentes

Dès 1995, au vu du nombre de jeunes en difficulté, plus de cinquante, la commune et la commission cantonale des centres de loisirs s'unissent pour créer un poste à 75% occupé par Thierry Bruhin. Celui-ci se rend compte de la problématique poussant de plus en plus de jeunes dans des squats sordides. Une idée surgit alors : pourquoi ne pas disposer de logements afin de pouvoir leur don-

ner des conditions de vie décentes pour qu'ils puissent redémarrer dans la vie professionnelle ?

C'est rapidement chose faite. La commune met alors à disposition d'ABJ une villa au chemin du Croissant. Nous sommes alors en septembre 1996.

Depuis lors pas moins de 16 jeunes en ont bénéficié. La durée du séjour varie entre 3 mois et 2 ans. L'hébergement est désormais limité à trois personnes au maximum. C'est l'équipe d'ABJ, soit Ariane Piguet, Thierry Bruhin et Virginie Durussel, qui discutent de qui peut ou non y résider «afin de bien connaître la personne».

Cette même année, surgit le projet «Pacte pour l'emploi de Vernier» : «un défi que la commune se lance à elle-même : obtenir un effet de levier sur l'emploi en développant trois projets de proximité». L'idée est de mettre en contact les jeunes et les employeurs potentiels. Un mandat d'étude donné au Conseil économique et social a débouché sur la constitution de l'Association Vernier Intégration Emploi (VIE) dont la concrétisation du secteur «placements» a permis à plusieurs jeunes de trouver une place d'apprentissage, des emplois ou de démarrer des démarches dans ce sens (tél. 979-09-99).

Lieu pour les filles

Retombée concrète de la création de VIE : l'un de ses membres remet son épicerie à Aïre et souhaite que des jeunes reprennent son commerce. Avec l'appui de divers fonds, l'ABJ s'en charge. L'Épicerie a bénéficié depuis de l'aide bénévole d'un technicien en marketing qui a relooké ce lieu. Trois jeunes filles, âgées entre 22 et 29 ans, y travaillent. Mais l'épicerie n'a pas été autorisée à maintenir une ouverture dominicale. Des livraisons à domicile sont assurées, ce qui a permis la création de liens d'amitié avec de nombreuses personnes vivant seules.

«En fait, à l'usage, ce lieu s'est avéré idéal pour l'insertion des filles. Or, un tel dispositif faisait justement défaut à Genève», constate Ariane Piguet.

D'autres pistes d'insertion pour les filles seraient la garde d'enfants et le stylisme.

L'Épicerie a tenté d'intégrer des adolescents handicapés, mais en l'état cela reste difficile du fait que cela nécessite un gros travail d'encadrement. Des mamans du proche quartier des Libellules, rencontrées à travers l'action menée cet été dans ce quartier, viennent régulièrement donner des coups de mains bénévolement : confection de gâteaux ou aide au nettoyage.

Enfin, signalons que ce lieu vend notamment des tomates, des salades et des courges cultivées dans le jardin de la villa d'ABJ.

Animation aux Libellules

Au début de cette année, la conseillère administrative Gabrielle Falquet a interpellé l'ABJ à propos des difficultés rencontrées par les habitants du quartier des Libellules. C'est alors que Virginie Durussel a été engagée durant l'été pour être sur place et proposer une certaine animation.

Après deux semaines d'intégration aux cuisines scolaires, celle-ci a installé quatre tables, huit chaises et un frigo dans le préau de l'école des Libellules. Son succès a été immédiat. Des enfants dès 4 ans sont rapidement venus discuter avec et les mères ont suivi.

Elle y était tous les après-midi, ainsi que le vendredi soir pour organiser des soirées grillades et des repas canadiens. Il y avait un noyau de 30 à 40 personnes à venir ainsi chaque jour bénéficier de son animation.

Vu l'engouement rencontré et à la demande générale, l'expérience a été prolongée en septembre et octobre. Dès la mi-septembre, la voirie lui a mis une roulotte à disposition pour y stocker son matériel.

Elle continue à y être présente où elle s'occupe aussi de soutien individuel. En effet, la situation est parfois très explosive dans ce quartier où se retrouvent de nombreuses personnes très démunies. De nombreux liens ont été créés avec des mères ma-

ghrébines. En ce qui concerne les mères kosovares, l'ABJ a pris des contacts avec l'Université populaire albanaise pour nouer un dialogue.

Sport pour tous

D'autres lieux et d'autres personnes sont aussi actives. Ainsi l'Eclipse et plusieurs de ses animateurs qui effectuent de plus en plus des entretiens individuels alors que cela ne fait pas partie de leur cahier des charges. «Il s'agit plutôt d'un accompagnement», témoigne Catherine Vasquez. Par exemple, une de ses collègues a trouvé à un jeune en foyer, des stages en montagne et depuis il est parvenu à décrocher un boulot sur Fribourg. L'avantage d'un tel lieu aux yeux des jeunes qui s'y rendent est de ne pas s'y sentir enfermés ou dans un cadre relativement strict. La clientèle de l'Eclipse est avant tout formée de jeunes de 15 à 17 ans venant de toute la rive droite, de Cointrin et des Avanchets.

Dans un autre genre, un jeune adulte, membre de l'ABJ, instructeur de boxe thaï, propose depuis 3 ans des cours aux jeunes. Ils sont désormais une cinquantaine à se réunir à la salle des fêtes des Avanchets les lundi et mercredi soirs. Certains viennent même de France voisine.

Le rock comme moyen d'insertion

Il serait impossible de passer sous silence l'immense travail accompli par l'équipe de Vernier sur Rock, laquelle permet l'insertion de jeunes âgés de 17 à 19 ans dans le monde du travail. Constitué en Association depuis juin 1997, Vernier sur Rock poursuit depuis 1983 une activité de prévention sociale auprès des adolescents et des jeunes adultes provenant de la commune.

En collaboration avec les centres de loisirs, Vernier sur Rock mène avec les adolescents et les jeunes adultes un travail socio-éducatif de prévention, de responsabilisation, d'intégration et de socialisation.

30% des jeunes avec lesquels ils travaillent sont apprentis, 40 % étudiant et 10% des jeunes chômeurs. Dans ce cas, plus de 50% traversent

des difficultés scolaires et /ou affectives provisoires.

«Avec le 20% restant, nous rencontrons des situations plus compliquées. Il s'agit de jeunes qui sont en rupture sociale et dont la motivation pour s'intégrer dans la société est déjà bien entamée. La plupart du temps, ces jeunes ont perdu confiance en eux. Chaque cas est particulier, il faut les suivre pas à pas et donc leur consacrer plus de temps», relève Xavier Matas, l'un des responsables de Vernier sur Rock.

Précision : le jeune reçoit une gratification financière pour le travail effectué. Cette gratification est un instrument de travail nécessaire à la valorisation de son travail.

Bien que leur passage dans une équipe leur apporte une expérience indéniable, cette occupation est transitoire et fonctionne comme une passerelle susceptible de les aider à (ré)intégrer la vie professionnelle ou scolaire. De nombreux jeunes ont par la suite réussi à dénicher un emploi dans la sécurité ou dans l'électricité, en particulier.

Toujours plus de succès

Pour atteindre ses objectifs, l'Association Vernier sur Rock collabore avec plusieurs organisateurs de spectacles ou de manifestations sur le canton en leur mettant à disposition des équipes opérationnelles dans divers domaines nécessaires à la réalisation de l'événement (équipes technique, lumière, sono, bars, accueil artistes, billetterie, Service d'Ordre...etc.).

C'est ainsi qu'outre le festival du même nom, elle collabore avec Lancy, Planles-Ouates, Meyrin, Onex ou encore avec le Festival de la Bâtie.

Les jeunes fournissent des prestations très variées : montage-démontage sono et lumière électricité, roadies, gestion d'une scène, chargement et déchargement de matériel, gestion et planning du stock des bars et des équipes, affichage, équiper les loges, suivre les demandes du contrat, la sécurité et selon la demande, des cuisiniers et aides de cuisine, des chauffeurs, etc.

Evolution historique

Au début des années 90, pour répondre à la demande de plus en plus grande des jeunes et face à une situation socio-économique qui se dégradait rapidement, Vernier sur Rock réalisait qu'il devenait de plus en plus nécessaire de pouvoir tout au long de

Vernier sur Rock, aura permis à 254 jeunes d'œuvrer sur plus de 18 manifestations mises sur pied par d'autres organisateurs : Paléo Festival, Festival de la Bâtie, Fêtes de la Musique, promotions de la Ville de Genève, promotions de la Commune de Vernier, Fêtes de Genève, Musée de



Une des prestations des jeunes de VSR : la gestion des bars.

(photo Laurent Guiraud)

l'année proposer aux jeunes ce type de jobs.

C'est ainsi qu'a été conçu le projet d'un lieu permanent. «Malheureusement, nous avons dû rapidement constater que, dans la conjoncture économique défavorable, nous ne pourrions compter rapidement sur cet outil de travail. Entre temps, et toujours pour les mêmes motifs économiques, nous avons provisoirement depuis 1996 dû renoncer à organiser le festival gratuit de l'ABARC, qui était naturellement déficitaire», résume Xavier Matas.

Toutefois une structure de services proposés à d'autres organisateurs de la place a été mise sur pied. Elle n'a cessé de remporter un succès grandissant. «Nous avons commencé cette expérience de partenariat en 1996 avec les Fêtes de la Musique organisées par le Département des Affaires Culturelles de la Ville de Genève et le Festival de la Bâtie. Puis nous avons travaillé à étendre notre réseau de relations avec des partenaires potentiels.»

En 1998, par exemple, l'Association

l'auto, le Bateau, Commune de Planles-Ouates, Ecole Internationale, ou encore le défilé Bucherer.

A cela se sont ajoutés 180 jeunes qui ont travaillé spécifiquement lors des 3 semaines nécessaires à la préparation et à la réalisation du Festival Vernier sur Rock.

En 1999 et en 2000, le nombre de manifestations faisant appel à l'association n'a cessé de croître, et parmi elles la Fête de l'Espoir et le festival Caribana. En 4 ans les mandats obtenus ont plus que triplé.

«Il est important de souligner que pour être efficaces qu'elles puissent être, nos équipes ne sont pas pour autant professionnelles. Nous ne pouvons donc facturer leurs prestations comme des prestations professionnelles.

Les organisateurs qui les engagent ne font pas seulement un choix économique en recourant à nos services plutôt que de faire appel à des équipes professionnelles. Nos partenaires ont compris le sens de nos interventions et choisissent de participer à notre action socioculturelle.»

Serge Guertchakoff

Séance du 19 septembre 2000

Présidée par Christiane Schaller, la séance commence par les prestations de serment de Daniel Hauenstein en remplacement de Suzanne Lenz (ADG) et de Guy Anderegg en remplacement de Hans-Ruedi Vetterli (PDC). A la demande de Monsieur le Maire Christophe Iseli, les élus rendent hommage à François Satin, récemment décédé.

Au chapitre des communications, il est indiqué que la commune a confirmé au Conseil administratif de la Ville de Genève qu'elle ne participerait plus, comme par le passé, au financement des promotions civiques communes au Victoria Hall, et qu'elle préférerait consacrer la somme versée à l'organisation d'une soirée réservée aux jeunes citoyens verniolans. Par ailleurs, le contrat avec la Ville de Genève pour le passage du Bibliobus au Lignon a été renouvelé pour une période de quatre ans.

Renvoi en commission

Une dérogation au rapport des surfaces pour les parcelles 1700 et 3614 (chemin des Vidollets/route du Canada) a finalement été renvoyée en commission de l'environnement et de l'aménagement du territoire après de longues discussions.

Une autre demande de dérogation pour les parcelles 4191 et 4193 (chemin Henri-de-Buren 2-42) a subi le même sort. La pétition liée à ce second objet a elle aussi été renvoyée dans cette même commission.

Aucun débat particulier par contre en ce qui concerne la demande de crédit complémentaire de 35 086 francs pour boucler le décompte des travaux lourds effectués en 1999 dans les bâtiments communaux.

9,6 millions pour les écoles

Un important crédit, 9,6 millions de francs, a été accepté par 29 voix et une abstention. Il s'agit de réhabiliter les écoles du Lignon I-II-III et de l'école des Ranches II (lire le thème traité dans le numéro de novembre-décembre 1999 d'Informations Vernier).

Le Conseil administratif devra informer régulièrement la commission compétente «de l'évolution des travaux».

Une pétition réclamant l'égalité de traitement avec les squatters occupant depuis le 19 juin une villa au chemin des Comtoises a été classée par 27 oui, 1 non et 2 abstentions. Elle abritait auparavant un home. Le propriétaire des murs, le Crédit Suisse, et la commune sont en discussion quant à l'usage futur de cette bâtisse. Elle pourrait accueillir la Fondation Ensemble, qui est un centre pour personnes handicapées.

La concorde est au rendez-vous lorsqu'il s'agit ensuite de voter un crédit de 315 000 francs pour les mesures de sécurité de l'étang et les réaménagements du parc de Balexert. Rappelons que l'étang sera dorénavant cloturé avec une barrière d'un mètre de haut pour éviter tout nouveau dramatique accident.

Une place pour chaque enfant

La motion présentée par François Ambrosio (R), intitulée «une place pour chaque enfant dans les crèches ou institutions de la petite enfance à Vernier», a été acceptée par 24 oui, 4 non et 2 abstentions, puis renvoyée au Conseil administratif qui devra revenir avec un projet chiffré afin que les élus puissent se déterminer sur la suite à donner.

Une résolution socialiste - demandant au Conseil administratif de s'opposer au projet de loi 8298 modifiant la loi sur l'aéroport et de faire connaître sa position au Grand Conseil - a été acceptée de justesse par 14 oui, 13 non et 3 abstentions.

Enfin, de longues discussions ont encore eu lieu à propos des cuisines scolaires. Une résolution de Jean-Pierre Thorel (S) demandant que toute la lumière soit faite sur les contrats de travail, notamment, a été votée par 26 oui et 4 abstentions.

Enfin divers objets ont été envoyés en commissions pour étude (pétition relative à la circulation au chemin Nicolas-Bogueret, pétition relative aux

horaires d'accueil de la maison de quartier de Vernier, ou encore un crédit d'étude de 200 000 francs pour la construction d'un bâtiment de la sécurité au Centre d'entretien).

S.G.

Prochaine séance du Conseil municipal

19 décembre 2000 à 20h30

Ramassages ménagers

ORDURES MENAGERES

La levée du lundi 25 décembre 2000 est reportée au mardi 26 décembre, la levée du lundi 1^{er} janvier 2001 est reportée au mardi 2 janvier.

DÉCHETS ENCOMBRANTS mardi 9 janvier 2001

Sont considérés comme déchets encombrants : meubles et objets ménagers volumineux (bois, plastique), matelas...

DÉCHETS MÉTALLIQUES jeudi 11 janvier 2001

Sont considérés comme déchets métalliques : feraille, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), meubles et objets métalliques...

Attention : Selon la nouvelle loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, télévisions, machines à laver, ordinateurs, etc. doivent être impérativement rapportés dans les points de vente (cf «Infos Vernier n° 5-1999»).

Frigos et congélateurs doivent être munis d'une vignette «recyclable» qui peut être obtenue à la Mairie, au Centre d'entretien ou dans les postes de la police municipale au prix de Fr. 75.-.

Pour tous renseignements :
Centre d'entretien, tél. 306 07 67.

Un Verniolan reçoit l'Ordre olympique

Le 3 octobre dernier, le Conseil administratif a organisé une réception en l'honneur de M. Hugo Urchetti, habitant de la commune depuis de nombreuses années, qui a reçu l'ordre olympique. En effet, lors de la cession qui a précédé l'ouverture des JO de Sydney, le conseil ad hoc du CIO a décidé de lui décerner cette distinction en reconnaissance de tout le travail qu'il a effectué pour le développement du tennis de table.



M. Urchetti, né le 10 mai 1919, a débuté au tennis de table à l'âge de 11 ans et a remporté son premier titre de Champion Suisse International à 18 ans. Depuis, il n'a pas arrêté d'accumuler les médailles, dont 128 médailles d'or.

Il a été Champion Suisse en simple 17 fois et 23 fois Champion Suisse par équipes avec le Silver Star CCT, dont il est le président depuis 53 ans. En 1951, il est classé meilleur sportif tous sports confondus. Une année plus tard, il est classé 2^e joueur mondial en matchs par équipe à Vienne, puis à été trois fois 5^e en double au championnat du monde. En 1953, il est sacré meilleur sportif genevois.

Médaillé du mérite de la Fédération Internationale, dont il a fait partie du Conseil pendant 12 ans, puis médaillé d'or du CIO à l'occasion de son centième titre de Champion Suisse, il a été ensuite l'initiateur de l'entrée du tennis de table aux jeux olympiques à Séoul en 1988.

C'est avec grand plaisir que nos autorités ont félicité ce pongiste émérite, toujours actif à la présidence de son club, à qui nous souhaitons encore de nombreux plaisirs sportifs.

Inscriptions à l'année ATELIER-DANSE (VERNIER)

- Enfants - Adolescents - Adultes
- Initiation Danse (à partir de 6 ans)
- Classique
- Contemporain
- Jazz (dès 10 ans)
- Cours pour adultes.

Ecole des Ranches II
Salle de rythmique

(près de la piscine - Vernier-Village)
Bus 6 - 52

Tél. 341 02 61 ou 341 13 23

La MACAV

Maison d'artisanat communal
amateur de Vernier,
48, rue du Village



jusqu'au 22 décembre
MARCHÉ DE NOËL
exposition collective

Petites annonces à votre service gratuitement

A vendre

Deux chaises bascule en bois, à Fr. 60.-. Tél. 796 07 00, de 20h à 21h, lun-ven.

Petit caméscope HI8 TR705E, très bon état, avec télécommande et batterie 3h30, Fr. 450.- à discuter + appareil épilatoire électrique Fr. 30.-. Tél. 341 24 27 dès 18h ou répondeur.

Enseignement

Cours de peinture, aquarelle, dessin académique avec modèles.
Tél. 340 44 66.

A votre service

Jeune maman cherche ménage et repassage. Tél. 076 539 37 21.

La Bourse aux Vêtements de Vernier-Village



cherche en vue de son agrandissement plusieurs bénévoles.

Nous serions heureuses de vous y accueillir.
Merci de venir compléter notre équipe.

Renseignements :
tél. 341 03 12 ou 796 01 13.

La Paroisse protestante de Cointrin-Avanchet organise un CONCERT DE NOËL

au Centre communautaire
oecuménique des Avanchets,
17, rue du Grand-Bay

Lundi 18 décembre 2000 à 20h

Noëls polyphoniques et populaires
par l'ensemble vocal international

" Guillaume de Saint Thierry "

Oeuvres de Praetorius, Gabrielli,
Bovet, Reichel, Rebut

Organiste : Gabrielle Grandchamp
Direction : Jean-Louis Rebut

Entrée libre,
collecte en faveur de la paroisse

- ▶ MAÇONNERIES PAYSAGÈRES
- ▶ PAVAGES, DALLAGES NATURELS
- ▶ CLÔTURES, PIÈCES D'EAU
- ▶ ARROSAGE AUTOMATIQUE
- ▶ TAILLES DES ARBRES FRUITIERS
- ▶ ENTRETIENS DE JARDINS

tél. 341 38 41 - fax 022 341 45 10
10, chemin de Sales - 1214 Vernier



SIMON BORGA

Etanchéité
Couverture
Ferblanterie
Isolation
Entretien toiture

8, chemin des Carpières
1219 Le Lignon

Tél. 797 47 87
Fax 797 47 26

G. FURCOLO

Maçonnerie – Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures – Piscines



8d, chemin Mouille-Galand – 1214 Vernier

Tél. 341 18 56

Fax 341 23 21



ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'ÉLECTRICITÉ

98, route de Vernier
1219 Châtellaine
Tél. 797 22 20 - Fax 797 33 32

Concessionnaire des Services Industriels (S.I.G)
et de Swisscom (P.T.T)

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022/341 08 43
Fax 022/341 67 72
Natel 079/203 99 62

2A, ch. du Sorbier – 1214 Vernier

Atelier:

46, rue Virginio Malnati – 1217 Meyrin



GARIN FRÈRES

Installation sanitaire
Dépannage
Couverture ferblanterie
Entretien toiture

Etudions toutes propositions
Devis gratuit et sans engagement

9C, chemin de Mouille-Galand
1214 VERNIER/GE

Tél. & fax 022/341 12 25

Natels 076 378 02 92 & 079 206 85 91

Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*
Secrétariat

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg



Théâtre de Vernier

le Théâtre de Vernier Votre société communale vous informe

Théâtre des Ranches
du 9 au 31 mars 2001
«LES FAUSSES CONFIDENCES»
de Marivaux



Le théâtre de Marivaux

L'écrivain qui résume le mieux pour nous la grâce et l'esprit du XVIII^e siècle français fut un homme solitaire, discret, mélancolique et longtemps mal compris. On lui sut gré, pour un temps, d'émouvoir et d'amuser ; puis on lui reprocha une certaine minauderie, une trop délicate subtilité ou un bavardage galant, tout ce qui se résuma dans la notion de marivaudage.

De 24 à 34 ans, outre ses pièces de théâtre, il écrivit trois romans, un récit burlesque et fonda plusieurs périodiques dont la vie sera brève.

En mars 1720, la première de ses vingt-sept comédies, " L'Amour et la Vérité ", est représentée chez les Comédiens-Italiens ; " Arlequin poli par l'amour ", en octobre de la même

année, triomphe au Théâtre Italien alors que sa première (et dernière) tragédie, " Annibal ", n'obtient aucun succès au Théâtre Français.

Sa première grande réussite dans le genre qui sera le sien, il la rencontre en 1722 avec " Les Surprises de l'amour ".

En mars 1725, les Italiens donnent la première comédie sociale de Marivaux : " L'île des Esclaves ". C'est un énorme succès (21 représentations).

Mais c'est sur ses pièces fondées sur la psychologie de l'amour que l'écrivain trouve son véritable registre : " La Double Inconstance " (1723), " La Seconde Surprise de l'amour " (1727), " Le Jeu de l'amour et du hasard " (1730), " Les Serments indiscrets " (1732), " L'Heureux Stratagème " (1733), " Les Fausses Confidences " (1737) ou " La Dispute " (1744) voient

naître et se conclure des situations amoureuses dont tous les ressorts, apparents ou secrets, sont mis à jour.

L'amour naît de la surprise de la première rencontre. Le second volet de la stratégie amoureuse consiste à ne pas se déclarer le premier. Stratagèmes, déguisements, quiproquos, bouderies forment l'action de la comédie qui ne peut s'achever que sur le triomphe de l'amour.

A notre époque de " crack, crack, boum, boum, et c'est l'affaire qui court ", la leçon de raffinement, de jeux amoureux et de mise à l'épreuve de ses propres sentiments et de ceux de " l'autre ", donnée dans une langue oh combien délicate, est un régal pour tous ceux et celles qui désirent parfaire leur culture théâtrale tout en se divertissant.

Votre " Echo de Vernier "

AVIS CIMETIERES

Les intéressés qui désirent renouveler la concession des tombes des personnes inhumées dans les cimetières d'Aire et de Vernier (ancien et nouveau) en 1980, ou dont le renouvellement est arrivé à échéance en 2000, sont invités à en informer l'administration municipale (service des cimetières - CP 520 - 1214 Vernier, tél. 306 06 26), jusqu'au **31 mars 2001**.

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois, faute de quoi ils deviendront la propriété de la commune qui en disposera à son gré, selon les besoins.

Fermeture durant les fêtes de fin d'année

Les bureaux de l'administration municipale seront fermés du 22 décembre 2000 à 16h au 2 janvier 2001 inclus.

Réouverture mercredi 3 janvier 2001 à 9h.

Le secrétariat du service des sports sera fermé du 22 décembre 2000 à 12h au 7 janvier 2001 inclus. Réouverture lundi 8 janvier 2001.

Etat civil

En cas d'urgence (décès, inhumations, naissances) veuillez téléphoner à : Mme Nicole Moesching-Muraro, tél. 078 644 47 91 (durant la journée).

Police municipale

Poste du Lignon, tél. 797 09 09 (répondeur).

En cas d'urgence, poste de Blandonnet, tél. 427 93 21.

TPV

Horaire du samedi les mardi 26, mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 décembre 2000.

Pas de service les lundis 25 décembre 2000 et 1er janvier 2001.

Echos des clubs d'ânés

Journée "broche" des cinq clubs de Vernier, le 26 septembre 2000

Dans la fraîcheur et sous la brume matinale, de gracieuses volutes blanches s'effilochent dans la ramure des arbres. Un brasier naissant prend son essor dans le domaine du C.A.D. pour, au fil des heures, se transformer en un tournebroche sur lequel vont doré, petit à petit, une dizaine de rôtis de porc bien dodus. C'est jour de fête puisqu'une centaine de membres des clubs d'ânés de Vernier va se retrouver pour un repas en commun, tradition renouvelée depuis quelques années. Y participent également plusieurs invités dont M. Empeyta, président de la F.C.A.G. et M. Volery du service social de la commune, ainsi que Mme Mex, dame à tout faire du journal Informations Vernier.



La bonne humeur règne et petit à petit les retrouvailles s'égayent d'éclats de rire et de discussions animées sous le doux soleil d'automne enfin surgi. Chacun trouve sa place autour des tables dressées sur la terrasse et à l'heure de l'apéritif, offert par le C.A.D., les responsables des clubs et les animateurs échangent leurs souhaits de bienvenue. L'orchestre champêtre des " Triolets " nous accompagne de ses airs entraînants, ajoutant ainsi une note joyeuse à ces instants. Il en

fera de même après le repas, au grand plaisir de tout un chacun.

Les rôtis sont à point et les bénévoles aussitôt à l'oeuvre pour les servir aux convives, accompagnés d'un excellent gratin de pommes de terre et d'une succulente salade verte. L'agape se déroule dans la bonne humeur et après le dessert, le café, M. Empeyta prend la parole pour exprimer ce qu'il y a de mieux de la part d'un président de Fédération toujours

attentif à la vie des clubs du canton. Puis place est laissée à la détente. Les parties de cartes font " florès " pour un grand nombre de participants, tandis que d'autres se lancent dans la discussion et l'échange de souvenirs. Ainsi, tranquillement, l'après-midi s'achève tandis que le soleil décline petit à petit à l'horizon.

Quelle belle journée ! Et vivement la prochaine !

Un participant



**A tous les ânés de Vernier, connus ou inconnus,
nos voeux les meilleurs
pour l'entrée dans le nouveau millénaire.**



**Nous profitons de cette occasion pour remercier
toutes les personnes et instances
qui nous soutiennent et nous encouragent tout au long de l'année.**

Club des ânés d'Avanchet

Dir. collégiale
21, rue du Grand-Bay
1220 Avanchet
Corresp. : C.P. 141
1211 Genève 28
Tél. 796 19 98
Ouverture le mardi
de 14h à 17h30.

Club des ânés de Châtelaine-Balexert

M. Francis Ballager
39, av. de Crozet
1219 Châtelaine
Tél. 796 60 83
Ouverture les mardi,
mercredi et jeudi
de 14h à 17h.

Club des ânés des Libellules

Mme Alice Fasel
10, ch. de l'Usine-à-Gaz
1219 Le Lignon
Tél. 797 13 97
Ouverture
les lundi, mardi et jeudi
de 13h30 à 17h.

Club des ânés du Lignon

Dir. collégiale
50-53, av. du Lignon
1219 Le Lignon
Tél. 796 16 70
Ouverture du lundi au
vendredi de 14h à 18h
(animation principale
le mercredi).

Club des ânés de Vernier-Village

M. Isaac Nicollier
6, ch. de Champ-Claude
1214 Vernier
Tél. 341 03 48
Réunions
les mercredi et vendredi
de 13h30 à 17h.

Départ de Mmes Bonny et Brandt, présidentes du club des aînés d'Avanchet et de Châtelaine-Balexert

22 septembre 2000

Nous sommes heureux de partager ce moment avec vous et de dire quelques mots, au nom des clubs d'aînés d'Avanchet, de Châtelaine-Balexert et de Vernier dans leur ensemble, et au nom du CAD, à Madame Hedwige Bonny et Madame Aimée Brandt, deux dames qui, 20 ans durant et avec le soutien de leur comité, ont présidé aux destinées de ces clubs.

Etre bénévole dans un club, et plus particulièrement assurer la présidence d'un comité d'association, implique de nombreuses qualités et une grande capacité de don de soi.

C'est ainsi que, avec le soutien des membres de comité, ces associations peuvent assurer

leur rôle fondamental de solidarité et de convivialité dans leur quartier, en développant une ouverture vers l'extérieur.

Pour assurer cette tâche exigeante qu'est la présidence d'un comité de club, nous avons vu l'une ou l'autre de ces dames jouer tour à tour les rôles de coordinatrice, gestionnaire, organisatrice, négociatrice ou rédactrice, mais aussi celui de confidente,

d'infirmière - y compris de l'âme !

Pour faire tout cela, à travers les tensions, les difficultés - voire les désaccords - qui sont le lot de toute association, Mesdames Bonny et Brandt ont additionné toute sorte de



Mmes Brandt et Bonny félicitées par Mme Falquet, conseillère administrative

qualités : elles ont su être aimables, drôles, chaleureuses, attentives, stimulantes, dynamiques, créatrices... mais aussi tenaces, revendicatrices, combatives, imaginatives lorsqu'il s'agissait de défendre les valeurs du club.

Ces clubs d'aînés vont dorénavant continuer leur chemin en trouvant de nouveaux équilibres. Pour ce faire, dans cette période de transition où

beaucoup de questions, de doutes peuvent apparaître, ils vont pouvoir se nourrir des fruits du travail accompli pendant toutes ces années, avec nos deux présidentes. Ils assureront ainsi la pérennité de leur association, et peuvent compter pour cela sur le soutien des animateurs du Centre d'animation pour retraités de l'Hospice général, et bien sûr celui de la commune de Vernier et en particulier de Mme Ch. Chavan, assistante sociale, et de Mme M. Mex, responsable de l'information que nous remercions chaleureusement pour leur soutien.

Madame Bonny, Madame Brandt, pour tout ce travail accompli au fil des ans, pour toutes

ces heures bénévoles offertes aux clubs d'aînés, pour l'image que vous-mêmes, vos comités et vos membres donnez d'un engagement citoyen, au service de la communauté, alors que le contexte est trop souvent au repli sur soi et au retrait des espaces communautaires, au nom des clubs, au nom de vos membres et au nom du CAD, nous vous remercions chaleureusement.

Informations Vernier Dates de parutions 2001

	Distribution	Remise des textes dernier délai
Janvier	26 janvier	5 janvier
Février	23 février	2 février
Mars	23 mars	2 mars
Avril	27 avril	6 avril
Mai	25 mai	4 mai
Juin	29 juin	8 juin
Juillet	3 août	13 juillet
Août	24 août	3 août
Septembre	28 septembre	7 septembre
Octobre	26 octobre	5 octobre
Novembre	23 novembre	2 novembre
Décembre	21 décembre	30 décembre

A LOUER

Rue du Village 3 à Vernier

Appartement de 4 pièces HCM
Loyer Fr. 1649.-
charges comprises
Place de parc, Fr. 150.-

(Revenus max. 107'800.-/2 pers -
122'833.-/3pers - 143'475.-/4 pers)

Renseignements :
COGERIM
Gérance immobilière
Service location, tél. 344 88 20.



Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaine

Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

**MENUISERIE ● CHARPENTE
ESCALIERS ● COUVERTURE**

Revendeur concessionnaire
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée

Le nouveau calendrier de l'Avenir de Châtelaine vient de paraître !

Titre : " 2001, l'odyssée de l'accordéon "

Thème : science-fiction

Description : format A3, papier fort

12 dessins à la main en noir/blanc, reprenant des affiches ou des scènes de films, ou des thèmes de légendes...

Une première page couleur plastifiée d'après l'affiche du film " 2001, l'odyssée de l'espace "

Commandez-le au tél. 782 05 89 pour le prix de Fr. 20.-
(+ Fr. 4.- de port si envoi par la poste)

**Vous le trouverez également lors de notre traditionnel
concert de Noël des élèves,
le mercredi 20 décembre 2000 - 20h
Chapelle catholique de Vernier - 52, rue du Village**

Au Royaume de Jade

Traiteur Asiatique

*À l'occasion du 1er anniversaire de l'ouverture de notre magasin,
pour vous remercier de votre fidélité, nous vous offrons 10% de rabais du 16 au 31 décembre
sur tous les plats cuisinés, sur présentation de ce bon*

*Les banquets d'entreprises ou familiaux se déroulant sur la commune
bénéficieront également d'un prix exceptionnel.*

Les dimanches 24 et 31 décembre, le magasin sera ouvert de 10h à 14h.



Nouveauté :

*toutes les fondues chinoises, vietnamiennes, végétariennes,
seront livrées décorées (bouillon compris) dès 2 personnes.*



Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Chemin Champ-Claude 1 - 1214 Vernier - Tél. + Fax 341 36 09.

Promotions civiques

Le 31 octobre, les Autorités communales ont accueilli, dans la salle du Conseil municipal à la mairie, les jeunes citoyennes et citoyens de la commune qui vont atteindre leur majorité.

Sur 174 jeunes, 60 se sont inscrits à cette soirée et 10 se sont excusés. Une petite cérémonie s'est déroulée avec les allocutions du Maire, Monsieur Christophe ISELI, et de la Présidente du Conseil municipal, Madame Christiane SCHALLER, en présence de 3 députés qui habitent la commune et de Madame Liliane MAURY-PASQUIER, conseillère nationale.

Un abonnement pour la saison d'été 2001 à la piscine du Lignon et un stylo avec l'écusson de la commune ont été remis à chacun.

Après une visite de la mairie, un bus prévu pour l'occasion a emmené les participants au P'TIT MUSIC'HOHL. La soirée a débuté par un repas, s'est poursuivie par le spectacle de la Revue, adapté pour les nouveaux citoyens, et s'est terminée par un karaoké avec à la clé un concours muni de magnifiques prix. Les jeunes qui tous chantèrent en duo s'en sont donnés à cœur joie, deux conseillers municipaux nous firent également profiter de leur belle voix.

Le 1^{er} prix, un bon offert gracieusement par le TOURING CLUB SUISSE pour un week-end pour 2 personnes à Eurodisney Paris, d'une valeur de Fr. 800.-, a été gagné par Mademoiselle Emilie SOMMER et Monsieur Olivier PETRUCCIANI.

Mademoiselle Carlyne HOSTETTER et Monsieur Gitori KAREGE ont reçu le 2^e prix : des chèques-cadeaux d'une valeur de Fr. 200.- offerts par le CENTRE COMMERCIAL DE BALEXERT.

Le 3^e prix a été remporté par Messieurs Gregory MEYER et Luc TRANCHET, il s'agissait d'un bon offert par MEYRIN FITNESS CENTER d'une valeur de Fr. 200.- valable sur un abonnement annuel.



M. Christophe Iseli, Maire



Mme Schaller, présidente du Conseil municipal



EXERCICE PARTENARIO 2000



Afin de tester la coordination des différents moyens de sauvetage communaux, la sécurité civile cantonale organise des exercices intitulés PARTENARIO.

Le 28 septembre 2000, la compagnie des sapeurs-pompiers et de la Protection civile de Vernier se retrouvaient au centre de Richelien pour effectuer cet entraînement.

Pour l'occasion, la sécurité civile cantonale avait prévu un scénario digne des meilleures productions hollywoodiennes : explosion, incendie, personnes bloquées sous les décombres, etc..

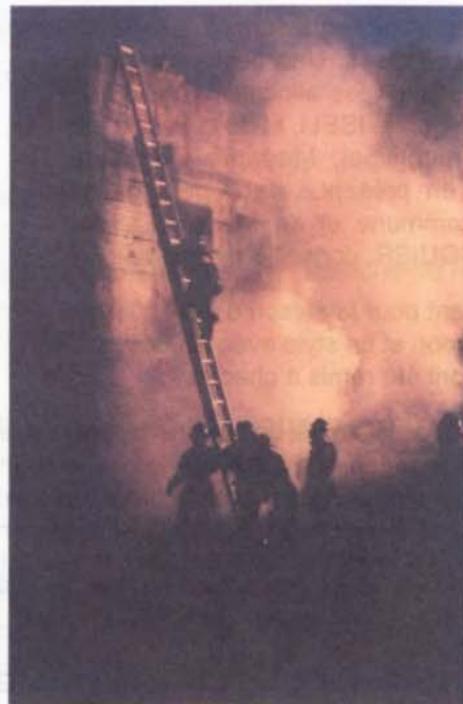
Après l'effort, le réconfort, tous les participants se sont retrouvés autour d'un excellent repas préparé par le service de ravitaillement de la PC.



Un combat impitoyable



Des moyens lourds ont été utilisés



Evacuation de sinistrés au moyen d'échelles



Recherche de personnes dans les décombres



Evacuation d'un blessé

Ce ne sont pas moins de 120 sauveteurs, pompiers et troupe de sauvetage de la PC ainsi que d'importants moyens matériels qui ont été mobilisés.

Au terme de plus de trois heures de lutte, l'incendie était circonscrit, six blessés avaient été évacués et une personne était décédée.

Lors de la critique de l'exercice, les responsables cantonaux et communaux se sont montrés très satisfaits de cette collaboration qui a permis à chacun des partenaires engagés de connaître les capacités d'intervention de l'autre. Ils ont tous souhaité renouveler cette opération lors d'un prochain exercice commun.

P.R.

PISCINE DU LIGNON HORAIRE DE FIN D'ANNEE

Du samedi 23 décembre au lundi 25 décembre 2000	piscine fermée
Du mardi 26 décembre au vendredi 29 décembre 2000	9h30 à 17h
Du samedi 30 décembre 2000 au mardi 2 janvier 2001	piscine fermée
Du mercredi 3 au dimanche 7 janvier 2001	9h30 à 17h

ECOLE DE SKI ALPIN/SNOWBOARD (réservée en priorité aux habitants de la commune)

Jour :	mercredi
1^{ère} période :	10 - 17 - 24 - 31 janvier 2001
2^{ème} période :	7 - 14 - 21 février - 7 mars 2001
Prix :	Fr. 172.— par enfant/période (cours, repas chaud, transports)
Lieu :	LES HOUCHES/Chamonix (F)

Renseignements :
Secrétariat du service des sports, tél. 796-62-96 (le matin)
30, rte Bois-des-Frères, 1219 LE LIGNON.

L'ASSOCIATION VIDEO AVANCHET CANAL 29

remercie toutes les personnes et les Associations qui, tout au long de l'année, nous ont envoyé des annonces à faire paraître sur notre Journal à l'Ecran.

Ces annonces étaient souvent accompagnées de petits mots d'encouragement qui nous ont fait plaisir.

Nous espérons vous retrouver aussi nombreux l'an prochain.

Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter, ainsi qu'à tous nos téléspectateurs nos meilleurs voeux pour ce nouveau millénaire.

L'équipe de CANAL 29

Inf-eau-déchets publie un nouveau guide pratique sur le compostage

Pour obtenir des exemplaires gratuits ou des informations complémentaires, il suffit de contacter le service Inf-eau-déchets au 327 47 11 ou de consulter le site www.geneve.ch/inf-eau-dechets



Le bon conseil du bpa

En hiver, gare aux chutes

La neige et le verglas occasionnent bien des chutes, à tous âges.

Des souliers robustes munis de semelles antidérapantes en caoutchouc naturel réduisent sensiblement ce risque. Se donner suffisamment de temps pour marcher lentement et prudemment est essentiel.

Il est préférable d'emprunter des chemins déblayés ou de marcher sur les bords, où la neige est généralement moins tassée. Un détour est parfois le meilleur choix. Différents modèles de crampons à fixer aux chaussures assurent une meilleure adhérence sur la neige dure et le verglas.

Mercredis de ski

Dates :	17, 24, 31 janvier et 7, 14, 21 février 2001
Lieu :	Sommand, en France voisine (env. 1h de car depuis Genève)
Horaires :	Rendez-vous à 8h à la Maison de quartier d'Avanchet, retour à 18h
Prix :	Fr. 35.- pour le ski, Fr. 20.- pour la luge
Cours de ski :	Par moniteur de l'école de ski de Sommand, de 10h à 12h. Prix : entre Fr. 10.- et Fr. 20.-, selon le nombre d'enfants inscrits.

Vacances de février : même formule.

Cours de poterie

Mercredi à 9h30 ou 10h45, Fr. 85.- par trimestre.
Reste quelques places dès le 10 janvier 2001.

Avis aux amateurs.

Inscriptions : dès que possible.

Contact : Maison de quartier d'Avanchet
13, rue du Grand-Bay, tél. 796 24 80
En cas d'absence : Christine Schoeb au 079 256 71 80 ou
René Den Haan au 078 652 00 38

**Les Autorités de
la commune de Vernier
vous souhaitent
de joyeuses fêtes et
vous adressent
leurs meilleurs voeux
pour une excellente
année 2001**

Il est revenu le temps de la choucroute

et partout, dans les comités, les chorales, les paroisses, on va mijoter au cidre, au vin blanc, à la bière ou de toute autre façon, ce plat odorant, relevé de jambon, de saucisses de Vienne et de lard, entouré d'une couronne de pommes de terre.

Aujourd'hui, on achète en sachets de plastique cette choucroute que nos grands-parents préparaient à l'automne, à la maison, avec les choux pommés du jardin et Dieu sait qu'ils avaient un choix étonnant dans les variétés : le guide Vilmorin des plantes potagères, dans son édition de 1891, en donne des pages entières agrémentées de belles illustrations en couleur.

Nous avons eu la fantaisie d'un retour dans le temps et le livre de cuisine du DIP du canton de Neuchâtel nous a fourni, au chapitre "Conserves", la recette pour préparer soi-même une choucroute... maison. Comme il donne aussi celle pour la compote aux raves, nous nous sommes courageusement lancés dans cette double aventure :

- 1- il faut bien sûr des choux et des raves.
- 2- puis un minimum d'outils indispensables : vive la brocante !
- 3- on émince les choux ; attention aux doigts.
- 4- on tapisse le fond d'un pot en grès avec des feuilles de chou ; on empile cet émincé par couches successives et on sale peu à peu à raison de 25 grammes de sel par kg de chou ; on ajoute quelques baies de genièvre ou quelques grains de poivre.
- 5- on pile fortement entre chaque couche et on termine avec un peu de sel.
- 6- on recouvre avec un linge propre, on pose par dessus une planchette perforée et une grosse pierre.

Après quelques jours, les choux rendent de l'eau qui immerge nettement la planchette. Au bout de 4 semaines, la fermentation est terminée et on peut se servir. Il faut ensuite replacer le linge, la planchette et la pierre et remplacer l'eau salée qui a pu éventuellement être éliminée par de l'eau fraîche.

- 7- pour la compote aux raves, on procède de la même façon.

On pèle les raves et on les coupe avec le couteau rotatif.

- 8- bon appétit !

Ce qui va distinguer les choucroutes en cette fin d'année 2000, c'est qu'elles sont les dernières du siècle et du millénaire...

Bonne fin de siècle et bonne année à tous !

Le Comité de l'AIVV



1



2



3



4



5



6



7



8

Te reconnais-tu ?

Si oui, dis à tes parents de nous contacter au numéro de téléphone 341 39 17 jusqu'au 30 décembre 2000.

Tu gagneras un bon de Fr. 30.- à valoir dans une bonne librairie genevoise.

Le Comité de l'AIVV



Du nouveau à l'Avenir accordéoniste

Dès **janvier 2001**, un nouveau genre de cours va être lancé dans notre école de musique.

Il s'agit de "**cours en duo**" qui permettront à 2 élèves (de niveau débutant) d'apprendre la musique ensemble, avec le même professeur.

La durée du cours est fixée à 45 minutes et le prix sera de Fr. 70.- par élève et par mois.

Les professeurs de l'Avenir espèrent ainsi donner la possibilité à des enfants ne connaissant pas notre école de se familiariser avec l'accordéon ou le piano, à un tarif intéressant, tout en étant moins intimidés par un professeur "inconnu" (à deux, on a souvent moins peur !).

Alors, si vous connaissez des enfants intéressés par ce nouveau système de cours, des copains de même âge désirant se lancer à deux dans des études musicales, donnez-leur notre numéro de téléphone (renseignements : 782 05 89).

Il va sans dire que le système de cours individuels reste toujours d'actualité, ne serait-ce que pour les élèves ayant déjà une certaine pratique instrumentale !

Salutations des professeurs de l'école

L'AVENIR ACCORDÉONISTE DE CHÂTELAINE

vous invite à assister le

Mercredi 20 décembre 2000 à 20h

Chapelle catholique de Vernier

52, rue du Village

à un concert des solistes et duos de son école, accompagné de textes de Noël.

Entrée gratuite

Chapeau et verrée à la fin du concert.



Infos quartier - CHATELAINE

Association des intérêts de Châtelaine et environs
Case postale 207 - 1219 Châtelaine

APPEL AUX ENTREPRISES !

Plus que quelques dizaines de jours encore et nous passerons en l'An 2001.
L'AICE prépare la fête qu'il donne annuellement à ses aînés.
Pour leur offrir cette fête inoubliable, vous pouvez contribuer efficacement en étant donateur.

Les dons en nature augmenteront la tombola habituelle.
Vos dons versés sur notre compte permettront l'achat de cadeaux pour notre fête.

Nous vous remercions infiniment de votre solidarité et générosité en faveur de nos aînés.
AICE - Association des Intérêts de Châtelaine et Environs - CP 207, 1219 CHÂTELAINE - CCP 12-12 181-4.

Le Comité de l'AICE vous souhaite une année 2001 pleine de succès.



RAPPEL À NOS MEMBRES !

Nous vous remercions de bien vouloir verser votre cotisation annuelle de Fr. 15.- à :
AICE - CP 207 - 1219 CHATELAINE - CCP 12-12 181-4.



L'Association des Intérêts de Châtelaine et Environs
est heureuse d'inviter toutes les personnes au bénéfice de l'AVS à

LA GRANDE FÊTE DE L'AN 2001

INVITATION AUX AINÉS DE CHÂTELAINE EXCLUSIVEMENT

SAMEDI 13 JANVIER 2001, dès 14h

à la salle de gym de l'école de Châtelaine

Vous ne vous ennuierez pas. Les réjouissances vous seront dévoilées tout au long de l'après-midi.

Si vous avez de la peine à vous déplacer, nous viendrons volontiers vous chercher à domicile.

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE



Prière de renvoyer ce coupon-réponse, au plus tard le 31 décembre 2000, à AICE, Case postale 207 - 1219 Châtelaine

Nom / Prénom :

Adresse :

Tél. : Nombre de personnes :

J'ai besoin d'un transport

J'attends dans mon appartement

J'attendrai au bas de mon immeuble

L'Avenir vaut de l'or

" C'était le 5 novembre dernier, à 10h20 exactement. Quatorze accordéonistes et leur directeur tremblaient de trac sur la scène de la salle des fêtes de Thônex. Devant eux, mis à part un fan's club toujours fidèle, quatre jurés déjà bien réveillés pour un dimanche matin. Dix minutes plus tard, après une petite " Air " de Bach et une " Storia " de Haan, quel soulagement : respiration et battements de coeur reprenaient leur rythme naturel. "

L'Avenir accordéoniste de Châtelaine a participé au 18^e Grand Prix International de l'Accordéon qui avait lieu cette année à deux pas de chez nous. Ce concours, organisé par Fernand Lacroix et sa femme Gaby, compositeurs et professeurs genevois, regroupe différentes catégories, les concurrents venant du monde entier, en grande majorité d'Europe : solistes - avec sa prestigieuse catégorie Honneur - duo, musique de chambre, et - nouveau cette année - piano et



keyboard. Quant à l'Avenir, elle s'est présentée en catégorie " supérieur " pour orchestre d'accordéons. L'important étant de participer, il est encore plus intéressant et enrichissant d'écouter les autres candidats. C'est dans ce genre de manifestation que

l'on découvre de nouveaux talents, d'ici ou d'ailleurs.

L'Avenir s'est distinguée dans ce concours et a bien représenté les couleurs verniolanes. En effet, quelle joie et satisfaction d'entendre : " L'Avenir accordéoniste de Châtelaine, Suisse, médaille d'or et coupe ! ". Devant des Espagnols et derrière des Croates, l'Avenir a bien mérité ce métal précieux, avec ses 21,25 points sur 25. Les longs mois de préparation ont porté leurs fruits. Ce résultat est un réel encouragement pour tous les musiciens, leur directeur et leurs supporters.

Vous pourrez en juger par vous-mêmes le 7 avril 2001, à la salle communale de Vernier-Place, lors de la soirée annuelle.

Pour tous renseignements sur les orchestres ou l'école d'accordéon et de piano : Sylvie Bossi, tél. 782 05 89.

Le Comité de l'Avenir.



Infos quartier - BALEXERT

Association des intérêts du quartier de Balexert et environs
Case postale 229 - 1211 Genève 28

L'Association des habitants de Balexert (AHABAL)
fête Noël, pour vous les enfants
le vendredi 22 décembre 2000 dès 18h
au Centre de quartier de Balexert (près du Jardin Robinson)

Inscrivez-vous ! (jusqu'au 20 décembre)

tél. 796 63 32, E. Walther

ou renvoyez le coupon-réponse

AHABAL - Case postale 229 - 1211 Genève 28



Nom :

Prénom :

Nbre enfants :

Age :



Bibliothèques communales de Vernier

NOMBREUSES nouveautés

à votre disposition

Nous avons choisi pour vous :

Ann Rule - Si tu m'aimais vraiment

Tim Lott - Frankie Blue

Camille Laurens - Dans ces bras-là

Michael Connelly - L'Envol des anges

Frédérique Hébrard - Esther Mazel

Christian Signol - Les Noël's blancs

Pat Frieder - Mauvaise pioche

Alice Ferney - La Conversation amoureuse

Mieux voyager en avion

Atlas des randonnées : Suisse

Merveilles pour Noël à faire soi-même

Ces ados qui fument des joints

Fitness et body-building

On est mieux chez nos vieux

et des biographies sur : Churchill, Hitler, Lelouch, etc.



et, pour les PLUS JEUNES :

Contes d'ogres et de sorcières, «Vert de peur, mort de rire»,
«Le Père Noël ne croit plus aux enfants», etc.

Avanchet

Dans la galerie marchande.

☎ 797.05.55 (heures d'ouverture)

Châtelaine

Av. de Châtelaine 83 A

☎ 797.16.82 (heures d'ouverture)

Vernier

Rue du Village 57-59

☎ 341.04.91 (heures d'ouverture)

Lundi : 16h - 20h

Mardi : 15h - 19h

Mercredi : 15h - 18h

Vendredi : 15h - 18h

Samedi : 10h - 12h NOUVEAU

Lundi : 15h - 19h

Mercredi : 9h - 12h

14h - 18h

Jeudi : 16h - 20h

Mardi : 16h - 20h

Mercredi : 9h - 12h

Jeudi : 15h - 18h

Samedi : 10h - 12h

(inscription et prêt gratuits)



Durant les fêtes de fin d'année, les bibliothèques seront fermées

du samedi 23 décembre 2000 au 7 janvier 2001.

Réouverture normale dès le 8 janvier 2001.



*L'équipe des bibliothèques vous souhaitent de bonnes et heureuses fêtes
et vous adresse ses vœux les meilleurs pour 2001.*

